

## Guide du candidat

# Programme de doctorat GROW

Un programme COFUND Marie Skłodowska-Curie



Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés sont ceux des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de REA. Ils ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence régionale pour l'environnement. Ni l'Union européenne ni l'autorité responsable ne peuvent en être tenues pour responsables.

# Contenu

1. Bienvenue à GROW .....	3
1.1. GROW en bref.....	3
2. Procédure de candidature et éligibilité.....	5
2.1. Comment postuler .....	5
2.2. Critères d'éligibilité .....	6
2.3. Information et motivation à soumettre .....	7
2.4. Exigences en matière de compétences linguistiques .....	7
2.5. Date limite.....	8
2.6. Éthique hors recherche et données personnelles .....	8
2.7. Éthique de la recherche .....	8
2.8. Ne pas nuire de manière significative.....	9
2.9. Recherche en dehors de l'UE.....	10
3. Correspondance entre le superviseur et le candidat et examen .....	11
3.1. Trouvez le superviseur de votre choix.....	11
3.2. Critères d'évaluation et système de notation .....	12
3.3. Processus de sélection .....	13
3.4. Comités impliqués dans le processus de sélection .....	15
3.5. Égalité des chances .....	16
3.6. Recours et réparation .....	16
4. Après le recrutement .....	17
4.1. Développement personnel dans un environnement unique.....	17
4.2. Conditions d'emploi .....	18
4.3. Procédure de visa .....	19
4.4. Plus d'informations.....	19
5. Annexe 1 - Formulaire de demande.....	20

# 1. Bienvenue à GROW

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans la communauté GROW. Avec GROW, nous visons à soutenir et à renforcer la recherche universitaire sur les défis mondiaux (d'où GROW), en particulier sur le continent africain (et au-delà). En tant qu'initiateurs de cette collaboration, nous considérons que la science et la recherche universitaire peuvent apporter une contribution précieuse à la résolution des problèmes qui affectent les populations du monde entier. La science peut aider à comprendre les défis et les interactions dans leur contexte à un niveau beaucoup plus profond, ainsi qu'à développer et tester des solutions possibles. Pour y parvenir efficacement, les scientifiques doivent interagir avec d'autres disciplines (interdisciplinarité), d'autres acteurs (intersectorialité) et au-delà des frontières (internationalité). Au sein de GROW, nous appelons cela la philosophie Triple-I et nous vous invitons à y prendre part avec nous.



Travailler selon cette approche peut s'avérer difficile dans le cadre d'un projet de doctorat qui l'est déjà. La communauté GROW a pour objectif de vous soutenir avec des pairs, le développement de compétences et un réseau Triple-I. Nous nous appuyons sur la communauté et l'infrastructure scientifiques néerlandaises et nous spécialisons nos expériences de travail avec des partenaires dans les pays africains. Ensemble, nous travaillons spécifiquement sur la recherche et l'innovation pour faire avancer les objectifs de développement durable en Afrique.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,  
Nick van de Giesen - Président du comité directeur de GROW

## 1.1. GROW en bref

GROW est un programme doctoral cofinancé à environ 50 % par la Commission européenne dans le cadre d'une action Marie Skłodowska-Curie (MSCA) (cofinancement de programmes régionaux, nationaux et internationaux (COFUND)). Les cinq universités qui mettent en œuvre le programme financeront l'autre moitié de chaque projet de doctorat.

Le programme GROW est un programme international de doctorat d'une durée de quatre ans qui offre aux leaders de demain une occasion unique de mener des recherches novatrices et de grande qualité, sous la supervision de professeurs de renommée mondiale, sur des

questions urgentes affectant les populations africaines, et d'apporter une réelle contribution à la compréhension et à la résolution des problèmes mondiaux, notamment les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Dans le cadre de GROW, cinq universités néerlandaises de premier plan se sont associées à 22 partenaires universitaires africains et à 16 partenaires non universitaires pour permettre à 51 doctorants du monde entier de mener des recherches scientifiques stimulantes qui, d'une manière ou d'une autre, relient les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) d'Afrique à l'Europe. Les possibilités sont multiples, puisque des bourses sont disponibles dans les domaines des sciences naturelles, des sciences sociales et humaines et de l'ingénierie. La conception Triple-I du programme GROW vous offre, en tant que doctorant, la possibilité de vous doter d'un ensemble de compétences scientifiques et complémentaires avancées et à l'épreuve du temps, que vous emporterez avec vous dans la poursuite de carrières de haut vol dans un monde qui devient de plus en plus complexe et interconnecté.

Les candidats sélectionnés seront employés en tant qu'étudiants en doctorat conformément à l'accord de collaboration néerlandais dans l'un des partenaires de mise en œuvre :



[TU Delft \(TUD\)](#)



[Université d'Amsterdam \(UvA\)](#)



[Vrije Universiteit Amsterdam \(VU\)](#)



[Université de Leiden \(LEI\)](#)



[Université Erasmus de Rotterdam \(EUR\)](#)

Les candidats peuvent choisir parmi un grand nombre de [superviseurs disponibles](#), qui ont tous partagé leur propre profil ainsi que ce qu'ils considèrent comme un candidat idéal sur le site web. En tant que candidat, vous devrez présenter votre propre idée de sujet axé sur l'Afrique et les ODD et motiver dans votre candidature les raisons pour lesquelles vous souhaitez travailler sur ce sujet avec le superviseur de votre choix.

Une communauté de plus de 40 [instituts universitaires et partenaires non universitaires du continent africain](#) soutient le programme en offrant des possibilités d'échanges interdisciplinaires et de détachements pour une meilleure compréhension des ODD dans le contexte africain.

La sélection des candidats se fera sur la base de 1) l'excellence académique, 2) la vision des besoins et défis émergents en Afrique et 3) la motivation personnelle, l'expérience et l'affinité avec l'Afrique. Ces critères sont pondérés de manière égale.

## 2. Procédure de candidature et éligibilité

### 2.1. Comment postuler

La seule et unique procédure de candidature consiste à remplir le formulaire sur le portail de candidature GROW en ligne. Vous pouvez contacter le(s) directeur(s) de recherche de votre choix pour discuter des options de recherche que vous envisagez ou soulever toute question relative au contenu que vous pourriez avoir. Toutefois, les candidatures éligibles se font exclusivement via le portail officiel.

Le portail sera accessible via le [site web GROW](#) le 1er décembre 2023. La date limite de dépôt des candidatures sera fixée au 31 janvier 2024 à minuit, heure d'Europe centrale. Dans l'annexe 1 de ce manuel d'instructions, vous trouverez déjà les questions qui seront posées dans le portail de candidature.

Vous ne pouvez postuler qu'une seule fois à cet appel. Présentez-vous le mieux possible et faites part de votre sujet de recherche (lié aux ODD en Afrique) dans le formulaire de candidature. Il n'est pas nécessaire de soumettre une proposition de recherche pour le moment. Un plan de recherche détaillé sera élaboré en consultation avec votre superviseur après la sélection. Vous pouvez indiquer votre deuxième préférence dans le formulaire de candidature. Les candidatures multiples pour des postes différents entraîneront une disqualification.

## 2.2. Critères d'éligibilité

Pour être éligible, à la date limite de l'appel (31 janvier 2024), un candidat doit répondre aux critères suivants :

- Les chercheurs de toutes les nationalités et de tous les pays d'origine sont éligibles, à moins que la législation nationale, internationale ou européenne ou des embargos n'interdisent des combinaisons spécifiques de disciplines et de pays d'origine ;
- vous devez respecter la règle de mobilité MSCA : vous ne devez pas avoir résidé ou exercé votre activité principale (travail, études, etc.) aux Pays-Bas pendant plus de 12 mois au cours des 3 dernières années précédant la date limite de l'appel (31<sup>st</sup> de janvier 2024)<sup>1</sup> ;
- vous devez avoir obtenu un diplôme universitaire qui vous permet d'entreprendre un programme de doctorat aux Pays-Bas (Master of Arts (MA), Master of Science (MSc), ou Master of Laws (LLM)). Le diplôme doit être daté de moins de 10 ans avant la date limite de l'appel<sup>2</sup> ;
- que vous ne travaillez pas déjà et que vous n'êtes pas encore titulaire d'un doctorat ;
- vous n'êtes pas déjà employé de manière permanente par l'un des partenaires de mise en œuvre ;
- vous devez être disponible pour travailler à temps plein sur le doctorat<sup>3</sup>.

En outre, nous attendons de vous

- Soumettre le dossier complet avant la date limite et en anglais ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit scientifique. Le téléchargement de certificats internationalement reconnus est possible pendant le processus de candidature ou peut être réalisé (obligatoirement) après la sélection. Voir également le point 2.4 ;
- Fournissez-nous une lettre de recommandation d'une personne n'ayant aucun lien avec le superviseur (groupe) de votre choix ;
- Téléchargez un clip vidéo de 2 minutes pour vous présenter ;

---

<sup>1</sup> Le service national obligatoire, les séjours de courte durée tels que les vacances et le temps passé dans le cadre d'une procédure d'obtention du statut de réfugié au titre de la Convention de Genève 113 ne sont pas pris en compte.

<sup>2</sup> Cette période d'éligibilité peut être prolongée jusqu'à 6 mois par enfant pour la mère, congé parental (supplémentaire) (durée effective jusqu'à 6 mois par enfant), formation de médecin spécialiste (3 ans), service militaire obligatoire et de réserve (durée effective), ou pour les réfugiés/chercheurs en danger (jusqu'à 3 ans). Les documents justificatifs doivent être joints à la demande.

<sup>3</sup> Un temps partiel de 0,8 ETP est possible pour des raisons justifiées, à condition que le candidat puisse terminer son doctorat dans le délai de 60 mois prévu par le programme GROW.

- Une copie certifiée conforme de votre (vos) diplôme(s) (ou une lettre de l'université indiquant la date prévue d'obtention du diplôme, si celle-ci est antérieure à la date limite de dépôt des candidatures fixée au 31<sup>st</sup> de janvier 2024) et de vos notes (avec une explication du système de notation).
- Une copie ou un lien vers votre mémoire de master.

### 2.3. Information et motivation à soumettre

Outre les critères d'éligibilité formels, nous vous encourageons à accorder une grande attention à la partie suivante de votre candidature, car elle vous permettra de vous démarquer des autres candidats :

- Description de votre profil, carrière professionnelle, distinctions, etc ;
- Liens vers les publications (le cas échéant) ;
- Motivation et vision sur les défis d'intérêt liés à l'Afrique ;
- Groupe de recherche et directeur de recherche proposés + les raisons de ce choix ;
- Idée de recherche générique ;
- Connexion avec le contexte local et compréhension de l'Afrique.

### 2.4. Exigences en matière de compétences linguistiques

Pour être admis au programme de doctorat GROW, vous devez faire preuve d'une bonne maîtrise de la langue anglaise. L'obtention d'un doctorat dans l'une des universités de mise en œuvre exige une maîtrise de l'anglais à un niveau professionnel<sup>4</sup>. Vous devez être en mesure de communiquer efficacement avec vos pairs et vos superviseurs scientifiques, de participer à des cours de formation doctorale dispensés en anglais, de rédiger des articles scientifiques et de rédiger et défendre avec succès votre thèse de doctorat.

Si vous êtes originaire d'un pays non anglophone, vous devrez présenter un certificat d'aptitude à la langue anglaise reconnu au niveau international avant d'être embauché.

Il n'est pas nécessaire de présenter les résultats des tests dans le cadre de l'acte de candidature ; ces résultats seront demandés à un stade ultérieur de la procédure de sélection, mais si vous en disposez, vous pouvez déjà les joindre à votre acte de candidature.

Exemption : Les candidats qui ont suivi un enseignement supérieur entièrement dispensé en anglais sont dispensés de présenter un test d'aptitude à l'anglais.

---

<sup>4</sup> Pour référence, vous trouverez les définitions sur la [page des conditions d'admission au](#) doctorat de la TU Delft.

## 2.5. Date limite

Les candidats soumettent leur candidature et tous les documents d'accompagnement via le portail de candidature GROW avant la date limite de 23.59:59 CET le 31<sup>st</sup> de janvier 2024. Le processus de sélection se déroulera de février à mai et les doctorants sélectionnés commenceront leur emploi à partir de juillet 2024.

## 2.6. Éthique hors recherche et données personnelles

Pour se conformer au règlement général sur la protection des données (RGPD), chaque candidat consent formellement, au moment de la soumission de sa candidature, à ce que, au cours du processus de sélection, différents membres internes et externes à l'organisation hôte évaluent les données personnelles fournies. Toutes les informations collectées au stade de la candidature sont nécessaires et pertinentes pour évaluer l'aptitude du candidat à occuper le poste demandé et pour les étapes de suivi en vue de conclure un contrat de travail une fois le candidat sélectionné. Nous utiliserons les informations fournies par le candidat, par les examinateurs et par les établissements d'enseignement avec lesquels nous pourrions être amenés à vérifier les qualifications du candidat, uniquement à des fins de recrutement et de sélection. Nous traiterons toutes les informations personnelles avec la plus grande confidentialité et conformément à la législation en vigueur en matière de protection des données.

En cas de sélection pour un poste de doctorant, les données personnelles que vous avez saisies sur le formulaire de candidature seront téléchargées sur le portail de l'UE. Les autres documents justificatifs que nous pourrions vous demander au cours du projet GROW ne seront transmis qu'à des organismes au sein de l'UE à des fins de contrôle, d'inspection ou de réglementation en vertu de la loi européenne Horizon Europe. Les données ne seront pas transférées à d'autres tiers.

Si la procédure de candidature se termine sans que vous ayez été sélectionné pour un poste de doctorant dans le cadre du programme GROW, vous pouvez indiquer au cours de la procédure de candidature que nous pouvons conserver vos données (pendant un an au maximum) pour des postes vacants ultérieurs.

## 2.7. Éthique de la recherche

Lorsqu'un candidat est sélectionné pour un poste de doctorant dans le cadre du programme GROW, il lui sera demandé de respecter l'éthique de la recherche décrite dans le Code européen de conduite pour l'intégrité de la recherche, la Charte des droits fondamentaux, la



Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et ses protocoles additionnels, ainsi que le Code européen de conduite pour l'intégrité de la recherche, sous peine d'être exclu du programme de doctorat.

Les doctorants sélectionnés doivent remplir une liste de contrôle de l'éthique de la recherche (Horizon Europe self assessment<sup>5</sup>) dans le cadre de leur plan de recherche détaillé qu'ils établiront en consultation avec leur directeur de thèse. Un conseiller en éthique est disponible pour les guider dans ce processus éthique. Les cinq partenaires ont tous mis en place des procédures éthiques matures et solides.

Les plans/projets de recherche sont autorisés, à condition qu'ils.. :

- n'impliquent pas l'utilisation de cellules souches embryonnaires humaines (CSEh) ou d'embryons humains (EH) ;
- ne visent pas le clonage humain à des fins de reproduction ;
- n'ont pas l'intention de modifier le patrimoine génétique des êtres humains, ce qui pourrait rendre ces modifications héréditaires (à l'exception des recherches relatives au traitement du cancer des gonades) ;
- n'ont pas l'intention de créer des embryons humains uniquement à des fins de recherche ou d'obtention de cellules souches, y compris par transfert de noyaux de cellules somatiques ;
- ne conduisent pas à la destruction d'embryons humains (par exemple, pour obtenir des cellules souches).

## 2.8. Ne pas nuire de manière significative

Conformément à l'objectif du GROW de contribuer aux objectifs de développement durable des Nations unies et à la Charte verte du MSCA, toutes les activités de recherche et d'innovation financées dans le cadre du GROW doivent respecter le principe "do no significant harm" (DNSH) (ne pas causer de dommages significatifs). Cela signifie que les activités de recherche et d'innovation ne doivent pas soutenir ou mener des activités qui nuisent de manière significative à l'un des six objectifs environnementaux (articles 9 et 17 du règlement taxonomique de l'UE). Plus précisément, une activité économique est considérée comme nuisant de manière significative à

1. l'atténuation du changement climatique si elle entraîne d'importantes émissions de gaz à effet de serre (GES) ;

---

<sup>5</sup> [https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/common/guidance/how-to-complete-your-ethics-self-assessment\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/common/guidance/how-to-complete-your-ethics-self-assessment_en.pdf)

2. Adaptation au changement climatique si elle entraîne une augmentation des effets négatifs du climat actuel et du climat futur prévu, sur l'activité elle-même ou sur les personnes, la nature ou les biens ;
3. L'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines si elles nuisent au bon état ou au bon potentiel écologique des masses d'eau, y compris les eaux de surface et les eaux souterraines, ou au bon état écologique des eaux marines ;
4. L'économie circulaire, y compris la prévention des déchets et le recyclage, si elle entraîne des inefficacités significatives dans l'utilisation des matériaux ou dans l'utilisation directe ou indirecte des ressources naturelles, ou si elle augmente de manière significative la production, l'incinération ou l'élimination des déchets, ou si l'élimination à long terme des déchets peut causer des dommages environnementaux significatifs et à long terme ;
5. La prévention et la réduction de la pollution si elle entraîne une augmentation significative des émissions de polluants dans l'air, l'eau ou le sol ;
6. La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes si elle nuit de manière significative au bon état et à la résilience des écosystèmes, ou si elle nuit à l'état de conservation des habitats et des espèces, y compris ceux qui présentent un intérêt pour l'Union.

## 2.9. Recherche en dehors de l'UE

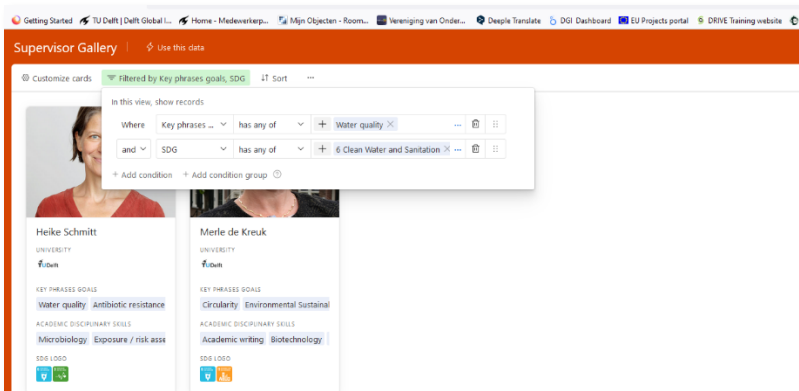
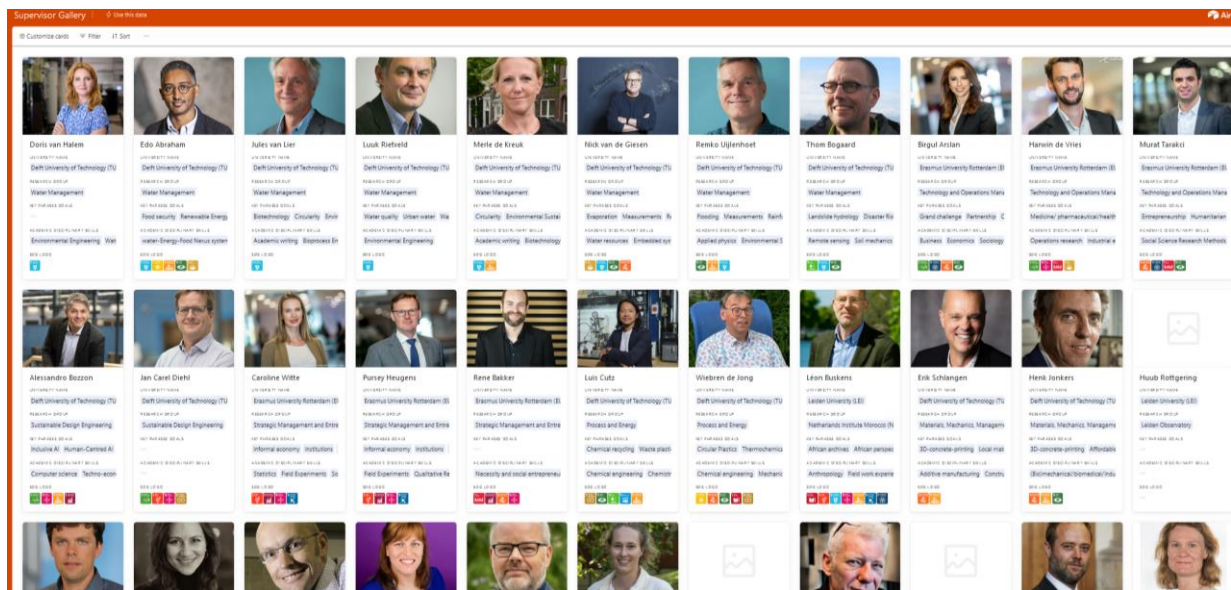
En raison de l'accent mis sur l'Afrique, une attention particulière sera accordée à la dimension éthique de la recherche dans les pays non membres de l'UE et dans les pays à faible revenu. Toute activité de recherche doit être conforme à la fois aux règles des Pays-Bas et à celles du pays non membre de l'UE où la recherche est menée. Les activités interdites dans l'UE (voir le point 2.7) ne peuvent être menées même si elles sont autorisées dans le pays tiers. Une déclaration à ce sujet est obligatoire et doit être incluse dans le plan de recherche (après la sélection).

# 3. Correspondance entre le superviseur et le candidat et examen

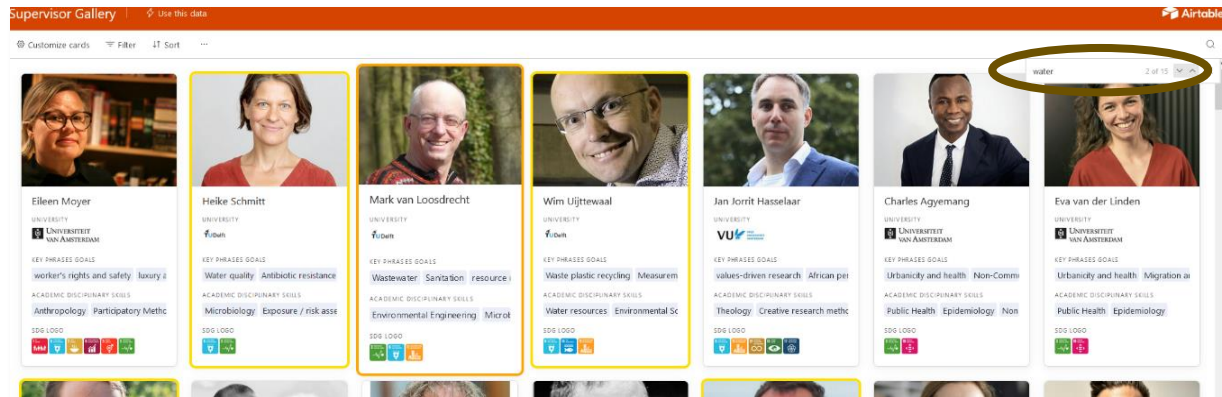
Dans le cadre du programme GROW, nous organisons un cycle de recrutement unique et stimulant pour la sélection des candidats. Veuillez lire ces informations importantes pour poser votre candidature à un poste dans le cadre du programme GROW.

## 3.1. Trouvez le superviseur de votre choix

Sur le site web de GROW, vous trouverez la galerie des superviseurs avec tous les différents superviseurs, leur profil de recherche, leur intérêt pour les objectifs de développement durable, leurs travaux antérieurs liés à l'Afrique, leurs listes de publications et le type de candidat qu'ils considéreraient comme idéal. Vous pouvez **parcourir les** superviseurs, mais aussi utiliser les options de **filtrage** et de **tri** pour trouver votre centre d'intérêt ou votre formation :



Vous pouvez également utiliser le **champ de recherche libre** pour trouver votre sujet d'intérêt dans n'importe quel profil. Les profils correspondants s'afficheront :



En fonction de vos préférences et de la meilleure adéquation avec un superviseur, vous pouvez sélectionner un maximum de deux superviseurs seniors appartenant au même groupe de recherche que vous ou à des groupes de recherche différents. Un seul suffit.

La galerie comprend des superviseurs seniors et juniors (appelés co-superviseurs) qui sont tous deux d'excellents superviseurs à sélectionner, en fonction de vos préférences et de votre parcours personnel. Si vous trouvez le profil d'un superviseur junior qui vous convient le mieux, vous serez automatiquement mis en relation avec un superviseur senior. Cela comptera toujours comme une sélection (sur les deux maximums possibles).

Veillez à décrire clairement les raisons pour lesquelles vous avez choisi votre superviseur, sur la base de son intérêt, de ses travaux antérieurs, de son institut, du fait que vous l'avez entendu une fois lors d'une conférence, etc. Vos arguments feront partie du processus d'évaluation.

### 3.2. Critères d'évaluation et système de notation

Toutes les candidatures seront évaluées en tenant compte des critères d'évaluation. À toutes les étapes du processus de sélection, les mêmes critères à pondération égale s'appliquent. Ces critères sont les suivants :

#### 1. Excellence du candidat (0-5 points)

- Le parcours d'études en relation avec l'orientation de la recherche pour le doctorat (sujet de thèse de master, université) tel que décrit par le directeur de thèse de votre choix.
- Notes, prix, distinctions, etc.

- Publications, autres résultats obtenus par rapport au niveau de carrière/années d'expérience professionnelle.
  - Activités extrascolaires.
  - Aptitude à la communication et à la présentation de vidéos.
  - Lettre de recommandation conforme au profil décrit par le superviseur de votre choix.
2. *Vision des besoins et défis émergents en Afrique (0-5 points)*
- Vision d'un défi mondial avec un accent particulier sur les ODD en Afrique ;
  - Des idées sur les orientations de recherche nécessaires pour relever le défi ;
  - Justification de l'adéquation avec le groupe de recherche ou le superviseur choisi.
3. *Motivation personnelle, expérience et affinité avec l'Afrique (0-5 points)*
- Être originaire d'Afrique ou d'un autre pays à faible revenu, disposer d'un réseau ou d'une expérience antérieure en Afrique ou dans un autre pays à faible revenu ;
  - Motivation personnelle pour relever le défi proposé ;
  - Qui allez-vous inclure dans votre propre réseau/qui recherchez-vous/la participation des parties prenantes ;
  - Vision de la manière dont les résultats de la recherche peuvent contribuer à l'obtention d'un impact ;
  - Perspective sur le rôle de leadership personnel dans le développement du continent africain.

Les candidats reçoivent une note comprise entre 0,0 (décimales autorisées) et 5 maximum pour chaque critère. La note seuil pour chaque critère est de 3,5 et de 12,0 pour la somme.

### 3.3. Processus de sélection

La procédure de sélection est un processus long et minutieux, qui s'étend sur plusieurs mois et comprend les étapes suivantes :

1. dépôt de la candidature, vérification de l'éligibilité et présélection (le cas échéant)
2. premier cycle d'examen
3. deuxième cycle d'examen
4. décision finale

#### 1. Soumission de la demande et vérification de l'éligibilité

Les candidats soumettent leur demande et tous les documents qui l'accompagnent via le portail de candidature GROW avant la date limite de 23:59:59 CET le 31<sup>st</sup> de janvier 2024. Vous

pouvez continuer à travailler sur votre candidature jusqu'à la date limite, mais vous pouvez également soumettre votre "candidature finale" plus tôt, afin que nous puissions déjà commencer le contrôle d'éligibilité. Les candidats recevront un accusé de réception.

Après la soumission finale, toutes les demandes feront l'objet d'un contrôle d'éligibilité formel au bureau du programme GROW. Tous les candidats recevront des informations sur le résultat du contrôle d'éligibilité dans les deux semaines suivant la date limite de l'appel. En cas de documents formels manquants, incomplets ou erronés, les candidats disposeront de 5 jours pour les modifier après notification. Si le problème d'éligibilité ne peut être résolu, les candidats recevront un avis de rejet dans les deux semaines suivant la nouvelle soumission.

Si l'appel est plus de sept fois sursouscrit, une présélection fait partie de la procédure, afin de s'assurer que pas plus de sept fois le nombre d'ouvertures disponibles ( $7 \times 51 = 357$ ) n'aboutissent à la liste longue lors du *premier tour d'examen*. Cette présélection sera effectuée par le bureau du programme GROW sous la supervision du comité de sélection, en tenant compte des critères d'évaluation. Si votre candidature n'est pas présélectionnée pour le premier tour d'évaluation, vous recevrez un avis de rejet dans les 4 semaines suivant la date limite de l'appel ou après une nouvelle soumission en cas d'incomplétude.

## 2. Premier cycle d'examen

Le comité d'examen présélectionnera les candidatures en les notant selon les critères d'évaluation, ce qui aboutira à une présélection de trois fois le nombre de candidats par rapport au nombre de places de doctorat disponibles ( $3 \times 51 = 153$ ) et à une réserve de candidats par unité de recherche participante.

À l'issue de la procédure de présélection, chaque candidat sera informé de l'inscription ou non de sa candidature sur la liste restreinte et recevra ses notes sur les critères. Le résultat de ce cycle d'examen est attendu pour la fin du mois de mars 2024.

## 3. Deuxième cycle d'examen

Un panel d'experts disciplinaires externes et les superviseurs prévus classeront les candidats de la liste restreinte, en utilisant les mêmes critères d'évaluation que le panel d'examen du premier tour. Les entretiens en ligne avec les candidats font partie de ce cycle d'examen et auront lieu en avril 2024. Une liste restreinte de candidats classés par département de recherche sera présentée au comité de sélection.

## 4. Décision finale

Le comité de sélection organise une réunion de consensus pour finaliser la liste des candidats proposés. En cas d'égalité des notes, la préférence sera donnée au sexe sous-représenté, aux

chercheurs des pays à faible revenu ou aux chercheurs à risque/réfugiés. Cette réunion de consensus aboutira à une liste de 51 candidats proposés. Les candidats classés 2 et 3 resteront des candidats de réserve.

Cette liste est présentée au comité directeur, qui confirme officiellement la liste finale des candidats sélectionnés. Chaque candidat sera informé du résultat du processus de sélection au début du mois de mai 2024, accompagné d'informations sur les notes obtenues en fonction des trois critères d'évaluation et d'une motivation de la part des évaluateurs. Les noms des évaluateurs associés à chaque candidature resteront confidentiels.

### 3.4. Comités impliqués dans le processus de sélection

GROW disposera de trois corps d'évaluateurs distincts : le comité d'examen, les experts disciplinaires externes et les superviseurs, afin de garantir une sélection impartiale des meilleurs candidats au cours de deux cycles d'examen. Des évaluateurs indépendants, extérieurs au partenariat, sans conflit d'intérêts, seront impliqués à tous les stades du processus d'évaluation. L'organe de décision ultime est le comité directeur du GROW, soutenu par le bureau du programme GROW. Le tableau ci-dessous énumère tous les organes d'autorité et les évaluateurs, y compris leurs pouvoirs et leurs rôles dans le processus de sélection.

ENTITY	Rôle et pouvoir dans le processus de sélection
Comité directeur (CD)	L'entité exécutive de GROW : 5 professeurs seniors (équilibrés en termes de genre et de diversité) nommés par les instituts partenaires. Des directeurs de thèse très expérimentés. Collaboration récente et étendue avec des instituts africains. Représentent les 5 instituts qui gèrent le programme. Décident des questions de stratégie du programme, supervisent le processus de sélection, approuvent officiellement les 51 candidats proposés par le comité de sélection, gèrent les questions de responsabilité et résolvent les appels (via le comité d'appel indépendant) et les conflits potentiels. Soutenu par le PO.
Bureau de programme (PO)	Intégrée à l'université de Delft. Gestion quotidienne, coordination et soutien au recrutement. Les questions générales concernant le programme peuvent être envoyées par courrier électronique à <a href="mailto:grow@tudelft.nl">grow@tudelft.nl</a> .
Comité de sélection (5+1)	Entité exécutive de sélection, établie par le CS. Chaque institut d'accueil délègue un professeur senior qui n'est pas directement impliqué dans le programme, par exemple un professeur émérite ou un professeur non superviseur. Le comité de sélection supervise l'ensemble du processus de recrutement et présente au comité scientifique une liste restreinte et équilibrée de 51 candidats. Soutenu par PO.

<b>Comité d'examen du 1er tour</b>	20 membres permanents du personnel des 5 instituts hôtes (répartis entre l'ingénierie (7), les sciences naturelles (6) et les sciences sociales (7)), qui ne sont pas liés aux groupes de recherche concernés. 15 membres externes et indépendants issus d'instituts universitaires africains et 6 membres issus de partenaires non universitaires, avec un équilibre égal en termes de genre. Impliqués dans le premier cycle d'examen pour établir la liste restreinte des candidats.
<b>Groupe d'experts disciplinaires externes pour le deuxième tour</b>	Experts dans le domaine des projets de recherche proposés travaillant dans le milieu universitaire, mais ne faisant pas partie des groupes de recherche d'accueil (UE et Afrique). Établis pour le deuxième cycle d'examen. Chacune des unités de recherche proposera des experts externes de la discipline, 2 de chaque groupe seront invités par le PO à examiner les candidats de leur groupe.
<b>(Co)superviseur proposé</b>	Superviseur(s) et/ou co-superviseur(s) au choix du candidat. Le(s) (co)superviseur(s), ainsi que les deux experts disciplinaires externes, passeront un entretien en ligne avec les candidats. Le(s) superviseur(s) et les examinateurs externes notent les candidats, ce qui permet d'établir une liste restreinte de candidats par département. La liste des candidats classés est soumise au comité de sélection, qui établit une liste équilibrée de 51 candidats, plus une liste de réserve.

### 3.5. Égalité des chances

Le programme GROW souscrit pleinement aux principes de l'égalité des sexes et de la diversité, car il est fondé sur la conviction qu'une composition diversifiée des groupes de recherche participants améliorera son fonctionnement ainsi que ses résultats et son impact globaux. Les cinq partenaires de mise en œuvre adhèrent à la législation nationale et européenne en matière d'égalité des chances (par exemple, la directive 2006/53/CE), ainsi qu'à la Charte européenne du chercheur et au Code de conduite pour le recrutement des chercheurs. Pour les doctorats GROW, l'objectif est d'atteindre un équilibre entre les sexes de 50/50 avec une marge maximale de 40/60 dans les deux sens (m/f).

### 3.6. Recours et réparation

Le coordinateur du programme (TU Delft) prendra toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les principes énoncés dans la [recommandation de la Commission concernant la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs](#).

Les candidats peuvent faire appel dans les deux semaines suivant la réception d'un refus, s'ils estiment que des informations pertinentes ont été négligées ou que des erreurs de procédure se sont produites. Deux professeurs chevronnés qui ne sont pas liés au programme et qui ont une longue expérience des projets de collaboration entre les Pays-Bas et l'Afrique feront office de comité d'appel dans le cadre de la procédure de sélection. Ils évalueront si la décision de rejeter la candidature a été prise avec soin. Cela peut conduire à un réexamen et/ou à une réévaluation par deux nouveaux évaluateurs qui donneront un avis au Comité de pilotage.



Deux semaines après la date limite d'appel, les candidats sont informés du résultat de la décision d'appel. Les appels peuvent être déposés par courrier électronique à l'adresse suivante [GROW@tudelft.nl](mailto:GROW@tudelft.nl)

## 4. Après le recrutement

### 4.1. Développement personnel dans un environnement unique

Les doctorants GROW bénéficieront des programmes de formation de haute qualité proposés par les écoles doctorales dans lesquelles ils sont intégrés, ainsi que du plan de formation GROW dédié à la formation aux compétences Triple-I et au réseau complémentaire non universitaire et universitaire africain. Chaque doctorant entreprendra un ou plusieurs détachements ou voyages d'étude sur le terrain auprès de partenaires africains dans le cadre de son projet de doctorat, en fonction de ses recherches et de son plan de développement de carrière individuel. Faire un doctorat dans le cadre du programme GROW signifie que vous vous engagez non seulement dans la science mais aussi dans un programme de développement personnel.

Tous les partenaires du programme GROW offrent un soutien professionnel de haut niveau aux jeunes talents désireux de devenir des chercheurs confirmés, y compris des installations de recherche avancées, une école supérieure pour la formation et les opportunités de carrière, des bureaux de ressources humaines et de projets, ainsi que des accords de publication en libre accès, des plateformes d'apprentissage en ligne, des plateformes de partage et de stockage de données alignées sur les protocoles FAIR. Les partenaires offrent un large éventail d'options de recherche allant des sciences sociales et humaines, y compris les études religieuses et la théologie, aux sciences naturelles et à l'ingénierie. Les 17 partenaires non universitaires et les 20 partenaires universitaires africains sont enthousiastes à l'idée de contribuer en faisant partie des équipes consultatives des doctorants, en apportant leur contribution à leurs projets et en prenant part aux sessions annuelles du réseau GROW avec des exposés, des défis à relever et des conférences. En outre, en tant que doctorant GROW, vous ferez partie d'un cadre de collaboration plus large, la communauté GROW. Tous les départements de recherche participants des cinq partenaires de mise en œuvre travaillent ensemble depuis 2016 et ont décidé de rassembler leurs efforts dans une communauté - virtuelle - durable. Cette communauté capture la vision et les activités des partenaires (de mise en œuvre et de soutien) du programme GROW :

- Relever les défis mondiaux grâce à des approches scientifiques

- Co-création avec des partenaires universitaires et non-universitaires issus de différents contextes à faibles et moyens revenus
- Recruter de jeunes scientifiques talentueux et très motivés du monde entier pour travailler ensemble, apprendre ensemble et grandir ensemble.
- Mener des recherches interdisciplinaires et intersectorielles dès le début de chaque projet
- Utiliser et développer les installations existantes des instituts de recherche professionnels
- Former les futurs dirigeants à la philosophie Triple-I
- Construire des collaborations intercontinentales durables sur un pied d'égalité

## 4.2. Conditions d'emploi

Les doctorants recrutés dans le cadre du programme GROW se verront proposer un contrat de doctorat. Les dates de début prévues sont à partir de juillet 2024 et seront déterminées en consultation avec le doctorant et le directeur de thèse et dépendent également de la durée des procédures administratives (visa, voir le paragraphe 4.3).

Le salaire et les conditions de [travail](#) sont conformes à la [convention collective des universités néerlandaises](#). La durée normale d'un doctorat aux Pays-Bas est de 48 mois, tout comme la durée des projets de doctorat dans le cadre du programme GROW. Pour 2023, le salaire d'un doctorant à temps plein est le suivant (en euros avant impôts par an, y compris la prime de vacances et la prime de fin d'année) :

Année 1 : €38.658,-<sup>6</sup>

Année 2 : 45 022 euros

Année 3 : 47 129 euros

Année 4 : 49 390 euros

Les doctorants sont nommés par l'un des partenaires de mise en œuvre/instituts d'accueil. Ils se verront proposer une période d'emploi de 4 ans à raison de 38 heures par semaine sous la forme de deux contrats d'emploi temporaire. Selon l'institut d'accueil, il s'agira d'un contrat initial de 12 ou 18 mois avec une évaluation officielle des progrès réalisés, suivi d'un contrat supplémentaire pour les 36 ou 30 mois restants, à condition que tout se passe bien et que les exigences en matière de performances soient satisfaites.

---

<sup>6</sup> le salaire brut de l'année 1 donne un montant net d'environ 31 500 euros par an, en fonction de la situation personnelle. Aucun droit ne peut être tiré de ce calcul. Une règle d'exonération ou de réduction d'impôt peut s'appliquer, ce qui peut se traduire par un revenu net plus élevé.

### 4.3. Procédure de visa

Pour les candidats sélectionnés et le cas échéant, le département des ressources humaines de l'université d'accueil organisera la demande de visa. Lors de la procédure d'inscription en tant que doctorant, l'université d'accueil se chargera des formalités administratives (contrat de travail) et de la demande de permis de séjour (uniquement si le doctorant n'est pas européen). Si le candidat est originaire d'un pays non membre de l'UE/EEE et qu'il a besoin d'un visa pour résider aux Pays-Bas, il doit tenir compte du fait que certaines universités d'accueil ne peuvent demander le visa qu'une fois que le candidat a satisfait aux exigences linguistiques (voir 2.4).

### 4.4. Plus d'informations

À un stade ultérieur, un guide destiné aux candidats au doctorat sera rédigé et contiendra davantage d'informations sur la vie et le déménagement aux Pays-Bas, sur les conditions à remplir pendant votre emploi dans le cadre du programme GROW, etc. Si vous êtes déjà intéressé par plus de détails, vous pouvez visiter [ce site](#) pour comparer le coût de la vie dans le monde ou visiter [ce site](#) sur la vie universitaire aux Pays-Bas.

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur la procédure de recrutement, veuillez envoyer un courriel à [grow@tudelft.nl](mailto:grow@tudelft.nl).

## 5. Annexe 1 - Formulaire de demande

Veuillez lire attentivement le Guide du candidat avant de remplir ce formulaire.

- Les candidats doivent soumettre leur candidature via le portail de candidature GROW.
- Vous pouvez commencer à construire votre profil dans le portail à partir du 1er décembre<sup>st</sup> et revenir pour continuer à travailler. Nous vous conseillons de ne pas attendre la date limite : 23:59:59 CET (minuit) - 31 janvier 2024.
- Après l'envoi de votre candidature, vous recevrez un accusé de réception.
- Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à contacter le bureau du projet GROW ([GROW@tudelft.nl](mailto:GROW@tudelft.nl)).
- *Conseil : bien que les outils d'IA tels que ChatGPT deviennent de plus en plus intéressants, une utilisation trop évidente ne vous permettra pas de vous démarquer positivement parmi le groupe de candidats.*

Le programme GROW fonde sa sélection sur les trois critères d'évaluation suivants, également pondérés :

1. Excellence du candidat
2. Vision sur les besoins et les défis émergents en Afrique
3. Motivation personnelle et affinité avec l'Afrique

### 1. Informations génériques

Informations personnelles	
Nom, prénom, titre (s)	
Genre	m/f/autres
Date de naissance	
Nationalité	
Courriel	
Adresse + code postal	
Ville	
Pays	

<b>Historique du lieu de résidence (depuis le 1er janvier 2021)</b>	
<i>Les candidats ne doivent pas avoir passé plus de 12 mois aux Pays-Bas au cours des 3 années précédant immédiatement la date de recrutement du 1er mai 2019. Si un candidat a eu plusieurs lieux de résidence au cours de cette période, veuillez indiquer les périodes et les pays.</i>	
<i>Pays de résidence</i>	<i>Période de résidence</i>

## 2. Excellence du candidat

### a. Vos diplômes

<p><b>Diplôme de master</b> (entrées multiples possibles)</p> <p><i>Les candidats doivent avoir obtenu un diplôme universitaire leur permettant de s'inscrire à un programme de doctorat aux Pays-Bas (Master of Arts (MA), Master of Science (MSc) ou Master of Laws (LLM)). La documentation fournissant la preuve doit être jointe à la demande.</i></p>	
<p><b>Mémoire de fin d'études</b></p>	<p><i>Veuillez télécharger (le lien vers) votre thèse ici.</i></p>
<p><b>Sujet(s) a) programme d'études et b) mémoire de fin d'études :</b></p>	
<p><b>Date d'attribution</b></p> <p><i>Le diplôme du candidat doit être daté de moins de 10 ans avant la date limite de l'appel (31 janvier 2024).</i></p>	
<p><b>Institution</b></p>	
<p><b>Moyenne pondérée cumulative (MPC)</b></p>	
<p><b>Pays</b></p>	

<p><b>Fenêtre d'extension</b></p> <p><i>La fenêtre d'éligibilité peut être prolongée de 6 mois par enfant pour la mère, d'un congé de maternité ou de paternité (supplémentaire) (durée réelle jusqu'à 6 mois par enfant), d'une formation de médecin spécialiste (3 ans), du service militaire obligatoire et de réserve (durée réelle), ou pour les réfugiés/chercheurs en danger (jusqu'à 3 ans). Les pièces justificatives doivent également être téléchargées ici.</i></p>	
<p><b>Téléchargez l'original ou une copie certifiée conforme de votre diplôme de master ici</b></p> <p><i>Si le diplôme/transcrit est rédigé dans une langue autre que l'anglais, le français, l'allemand ou le néerlandais, une traduction certifiée est également requise.</i></p> <p><i>*Une copie certifiée conforme est une copie portant un cachet officiel humide attestant que la copie est conforme à l'original.</i></p>	

<p><b>Diplôme de bachelier</b> (plusieurs entrées possibles)</p>	<p><i>Obligatoire</i></p>
<p>Programme d'éducation thématique :</p>	
<p>Moyenne pondérée cumulative (MPC)</p>	
<p>Date d'attribution</p>	
<p>Institution</p>	
<p>Pays</p>	
<p>Téléchargez votre diplôme ici</p>	

## b. Mentions spéciales (toutes facultatives)

Certificat d'aptitude à l'anglais <i>Pour référence, veuillez trouver plus d'informations <a href="#">ici</a></i>	<i>Option de téléchargement</i>
Prix, récompenses, diplômes avec mention, etc.	<i>Champ de texte libre</i>
Activités extrascolaires	<i>Champ de texte libre</i>
Profession actuelle	<i>Champ de texte libre</i>
Professions antérieures	<i>Champ de texte libre</i>
Publications évaluées par des pairs (le cas échéant), veuillez indiquer les titres et les liens vers les trois publications les plus importantes.	<i>Champ de texte libre</i>

## c. Télécharger (obligatoire)

1. Lettre(s) de recommandation (au moins une) pour étayer votre formation, vos compétences académiques et/ou professionnelles.

## 3. Vision sur les besoins et les défis émergents en Afrique

### a. Veuillez décrire votre vision et vos idées

<b>Quel est, selon vous, le sujet d'importance vitale que vous souhaitez mieux comprendre et/ou pour lequel vous souhaitez développer des solutions ? (max. 400 mots).</b>	
<b>À quel(s) objectif(s) de développement durable votre sujet d'intérêt est-il lié ?</b>	Sélectionnez l'un des 17 objectifs.
<b>Comment souhaiteriez-vous relever ce défi par la recherche ? Et quels partenaires ou parties prenantes souhaiteriez-vous associer à cette recherche ?</b> En 250 mots maximum.	

<p><b>Cinq mots-clés de votre sujet d'intérêt</b></p> <p><i>Il peut s'agir de mots-clés axés sur les ODD et sur la recherche.</i></p>	
<p><b>Votre domaine de recherche</b></p> <p><i>Choisissez parmi les champs de recherche prédéfinis ou ajoutez vos propres champs.</i></p>	<p>[Sur la base des informations fournies par les superviseurs GROW].</p>
<p>Université et groupe d'accueil</p>	<p>Sélectionnez dans la liste (2 groupes maximum au total)</p>
<p>Superviseur au choix du groupe</p>	<p>Choisir dans la liste (1 par groupe, donc maximum 2 noms au total)</p>
<p>Motivez votre choix de supervision (250 mots maximum)</p> <p>Pourquoi ces groupes correspondent-ils le mieux à vos ambitions de recherche ?</p> <p>Mentionnez notamment leurs travaux antérieurs (publications), leur réseau, leurs installations de recherche, le profil qu'ils recherchent, etc. Quelle est la compatibilité entre vous et le groupe ?</p>	



## 4. Motivation personnelle et affinité avec l'Afrique

### a. Description

<p>Votre lien avec le contexte africain (200 mots maximum). En tant que superviseurs GROW, nous savons qu'une expérience approfondie du contexte africain (ou d'un pays à revenu faible ou moyen) est essentielle pour effectuer une bonne recherche et/ou développer des solutions pertinentes dans votre projet. Veuillez décrire votre expérience du contexte.</p>	
<p>Motivation (200 mots maximum) Veuillez décrire votre motivation personnelle à travailler sur le sujet que vous avez décrit au point 2.a.</p>	
<p>Impact sur la société (200 mots maximum) Veuillez décrire comment vous pensez que (votre) recherche pourrait contribuer au sujet qui vous intéresse.</p>	
<p>Leadership personnel (200 mots maximum) Comment envisagez-vous votre propre rôle dans le développement du continent africain et/ou la promotion de collaborations internationales (universitaires) après votre projet ? Comment le fait de devenir un doctorant GROW vous aidera-t-il à devenir un agent de changement plus influent ?</p>	
<p>Votre réseau existant La recherche GROW consiste à inclure des personnes non universitaires dans la recherche en tant que parties prenantes. Pensez au gouvernement, aux ONG, à l'industrie ou aux citoyens. Y a-t-il des personnes ou des organisations de votre propre réseau que vous aimeriez inclure ?</p>	

**b. Téléchargement d'un clip vidéo ou lien vers un site en ligne (obligatoire)**

Film de vous-même de 2 (min) - 3 (max) minutes pour vous présenter et expliquer votre motivation à devenir un boursier GROW. Soyez créatif et convainquez-nous de vos capacités, de votre motivation et de votre compréhension du sujet qui vous intéresse dans le contexte africain.